

SAINT-GILLES PLUS VERTE : NOTRE DÉFI !

**TAX-ON-WEB
15/5-30/6
HÔTEL DE VILLE
(p.32)**

Retrouvez-nous aussi sur le Web et les réseaux sociaux



www.stgilles.irisnet.be

facebook



[www.facebook.com/
communesaintgilles](http://www.facebook.com/communesaintgilles)

 [@saint_gilles](https://twitter.com/saintgilles)

Info Saint-Gilles – *Le Bulletin communal*

Editeur responsable: Charles Picqué,
place M. Van Meenen 39, 1060 Bruxelles

Coordination: Hélène Philippart

Cabinet du Bourgmestre

Tél.: 02/536.03.84 – Fax: 02/536.02.02

E-mail: contact.1060@stgilles.irisnet.be

Conception de la maquette: Kaligram

SOMMAIRE

Dossier

Saint-Gilles plus verte: notre défi! 4

Vie locale

Quoi de neuf dans les contrats de quartier? 14

Une prime communale pour la mise en location
de votre logement via une AIS 19

Le budget 2017 20

L'autopartage:

l'alternative à la voiture individuelle 22

Logement, énergie: le CPAS vous informe 23

Dialogue et concertation

avec la jeunesse saint-gilloise. 24

Développement durable

Plusieurs actions en faveur du vélo 26

Prime communale

pour l'achat d'une compostière 27

Histoire

Histoires de rues à Saint-Gilles. 28

En bref 31

Expression démocratique 34

**Le Collège des Bourgmestre
et Échevins 2012-2018** 38

**Les contacts utiles
avec l'administration** 39



SAINT-GILLES PLUS VERTE : NOTRE DÉFI !

► Saint-Gilles est une commune particulière : avec ses 50.000 habitants répartis sur 2,5 km², elle fait figure d'exception et se place dans le peloton de tête des communes belges les plus densément bâties. Au regard de cet élément, la verdurisation de notre commune apparaît aussi bien comme une nécessité qu'un défi.

Nombreux sont les citoyens désirant des espaces verts à proximité de leur logement. Lieux de récréation, de loisirs ou de détente, ces espaces remplissent également un rôle social, à travers les rencontres et les échanges qui y trouvent un terrain favorable. Depuis plusieurs années, la planification urbaine menée à Saint-Gilles conçoit également les espaces verts pour ce qu'ils sont, avec leur biodiversité propre, et dans une approche écologique et durable. A cet égard, divers programmes (Contrats de quartier, Agenda 21, politique de la ville...) offrent davantage de place à la nature, notamment en soutenant des initiatives citoyennes.

Verduriser la commune, une nécessité et un défi relevé par le Collège

Ce défi de trouver le juste équilibre entre la ville et la nature, nous le relevons avec le Collège, en assurant dans chaque nouveau projet la prise en compte de la verdurisation de la commune. Trois axes structurent cette approche.

Le premier s'articule autour de l'entretien et la création d'espaces verts répartis sur toute la commune. Places, parcs, squares, jardins, plaines de jeux... , l'entretien de ces lieux publics améliore le cadre de vie des citoyens et favorise la biodiversité locale. Par ailleurs, ces endroits font annuellement l'objet de nouvelles plantations de fleurs et d'arbres.

Le second concerne les initiatives favorisant les « actions vertes ». Les possibilités sont en effet nombreuses pour les Saint-Gillois désireux de s'investir à leur échelle dans le développement durable et l'éco-gestion : la Maison Eco, les primes à la verdurisation des façades ou à l'achat d'une compostière, les potagers collectifs, les plantations aux pieds des arbres... , autant d'initiatives qui vous invitent à être acteur de votre commune, et à développer l'agriculture urbaine.

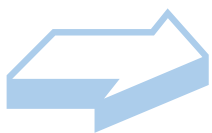
Enfin, la sensibilisation à l'environnement constitue le troisième axe. Plusieurs structures existent pour informer et accompagner les citoyens à découvrir la biodiversité propre à leur quartier : la Maison Eco, les promenades vertes, le site « Belles de ma rue »... vous inviteront à reconnaître la diversification des végétaux en milieu urbain, à Saint-Gilles, dans votre quartier.

Novice dans le domaine, agriculteur urbain aguerri, ou tout simplement curieux, les pages suivantes vous invitent à entamer le printemps à Saint-Gilles sous le prisme des plantes, des fleurs et de la détente.

Bonne lecture! ■

Charles Picqué
Bourgmestre

SAINT-GILLES PLUS VERTE : NOTRE DÉFI !



Nous le savons tous, Saint-Gilles est l'une des communes les plus densément bâties, comptant en effet 50.000 habitants pour une superficie de 2,5 km²! On y trouve donc moins d'espaces verts que dans d'autres communes bruxelloises.

Et pourtant! Depuis de nombreuses années, le Collège met tout en œuvre pour entretenir, réaménager et créer de nouveaux lieux de détente dans un environnement verdoyant.

Il a également lancé à travers divers programmes (contrats de quartier, Agenda 21, politique de la ville,...) des projets visant à redonner plus de place à la nature, souvent en soutenant une initiative citoyenne: potagers collectifs, primes compost, verdurisation des façades, pépinière,... Les services communaux n'ont pas non plus attendu la future entrée en vigueur, en 2019, de l'ordonnance «Zéro pesticide en espace public» pour renoncer à leur utilisation.

Le printemps était une belle occasion de vous (re)présenter l'ensemble des espaces verts et dispositifs proposés par la commune. Vous pourrez ainsi, entre autres, profiter des beaux jours ou vous lancer dans de nouvelles activités «vertes».



^ Le parc Pierre Paulus

Les espaces verts

L'été arrive et avec lui, les vacances scolaires seront l'occasion de profiter pleinement des espaces verts et plaines de jeux. Pour rendre ces espaces d'autant plus agréables, le service Espace public dissémine chaque année sur le territoire communal **400 bacs à fleurs, suspensions et balconnières pour un total de 4650 fleurs, qui viennent s'ajouter aux 2250 arbres présents**

Le parc Pierre Paulus

A l'origine jardin privé de la Maison Pelgrims, il est le plus grand de la commune! Entrez-y par la rue de Parme ou par la rue de l'Hôtel des Monnaies et profitez des étangs, de la plaine de jeux située en contrebas ou de ses pelouses le temps de la détente.

Actuellement, dans le cadre du contrat de quartier Parvis-Morichar, plusieurs réaménagements sont à l'étude, avec la volonté d'améliorer la partie basse : accroissement et amélioration de la plaine de jeux, rénovation et réactivation de la fontaine, introduction de nouvelles plantations,...

∨ La plaine de jeux du parc Paulus

Une réflexion sur le parc Paulus menée dans le cadre du Contrat de quartier Parvis-Morichar

sur les voiries! Dans les plaines de jeux, afin d'assurer la sécurité des enfants, **il réalise chaque semaine un contrôle des installations** de chacune d'entre elles.





^ La place Loix reliftée

La place Loix

Entre le quartier Louise et celui de l'hôtel de ville, elle invite les passants à la pause. Avec le square Baron Bouvier, elle fait partie

**9 espaces
verts sur
2,5 km²**

des espaces verts pour lesquels une réflexion sur sa rénovation/amélioration est en cours.

La place Morichar

Sans doute la plus fréquentée de Saint-Gilles, tout au long de l'année. Elle offre, dans sa partie haute, une grande surface asphaltée propice à l'apprentissage du vélo, de la trottinette ou du roller et, dans sa partie basse, un terrain de basket pour les plus sportifs. Les deux parties sont reliées par un espace fleuri et équipé de bancs, dédié aux flâneurs.



^ La place Morichar

Localisation des espaces verts

- 1 Le parc Pierre Paulus
- 2 La place Loix
- 3 La place Morichar
- 4 Le square Bouvier
- 5 L'îlot Coenen
- 6 Le parc Vanderschrick
- 7 Le jardin De Laveleye
- 8 La plaine de jeux Dupcétiaux
- 9 Le parc Germeau





^ Le square Bouvier

Le square Bouvier

Situé au coin des rues de Lausanne et de Neufchâtel, il est un petit coin vert non négligeable pour les habitants du quartier.

L'îlot Coenen

Invisible depuis la rue, il est situé à l'intérieur de l'îlot formé par les rues de l'Hôtel des Monnaies, Coenen et la chaussée de Waterloo. On y entre rue Coenen, en face de l'école du Parvis. Vous y serez au calme, loin de l'agitation et de la circulation du quartier. Les enfants pourront y profiter des quelques jeux.

Le parc Vanderschrick

Lui aussi en intérieur d'îlot, entre l'avenue Volders, la rue Vanderschrick et la chaussée de Waterloo, ses modules de jeux sont venus, il y a quelques années déjà, offrir au quartier un espace de détente dont il était dépourvu. Entrée au 9 rue Vanderschrick.

Le jardin De Laveleye

Situé au dessus de la station de métro Horta, il fait le lien entre la rue Paul Dejaer et la chaussée de Waterloo et accueille les plus jeunes dans une petite plaine de jeux. Pour lui aussi, le contrat de quartier Parvis-Morichar est actuellement l'occasion de repenser son aménagement et de développer l'espace réservé aux enfants.

La plaine de jeux Ducpétiaux

Juste à côté du n°133 de l'avenue Ducpétiaux, à l'arrière de la Résidence Les Tilleuls, toboggans, balançoires et bacs à sable accueillent les petits Saint-Gillois.

Le parc Germeau

La commune organise sa réouverture au public. Les travaux de réaménagement en cours ont été spécialement pensés pour renforcer la biodiversité et attirer l'attention du public sur des collections de plantations connues pour leur production de fleurs, fruits et graines ou pour leur comestibilité. Dès que Bruxelles-Environnement (propriétaire de la parcelle voisine) aura consolidé un mur mitoyen, le parc sera ouvert au public.

*Des espaces
de détente
pour tous*

~ L'îlot Coenen



Pour une commune plus verte

Promouvoir l'amélioration du cadre de vie et la biodiversité est un des objectifs principaux. Dans la gestion de ses espaces verts, la commune poursuit des objectifs très précis :

- le respect de la biodiversité locale et la promotion de son augmentation
- le respect des caractéristiques de chaque plante et son adaptation aux conditions existantes
- le respect du sol et la promotion de sa vitalité
- la diversification des végétaux pour une meilleure qualité paysagère et écologique

À titre d'exemple, ces deux dernières années, 14 arbres (9 vivants et 5 morts) ont été abattus (voir encadré) pour **31 nouveaux plantés**.

Plusieurs structures et initiatives existent pour favoriser les « actions vertes » :

La Maison Eco

La Maison Eco est un guichet ouvert aux Saint-Gillois pour toutes les questions liées au développement durable et à l'éco-gestion. Elle abrite le service Développement durable communal et Eco&Co, un service du CAFA asbl (en partenariat avec le CPAS). Elle est à la fois un **centre d'information** (sur les primes environnementales, le lancement d'un projet durable, organisation de débats ou d'expos...), un **centre de formation** (aux techniques de compostage, énergie trucs et astuces, jardinage, alimentation saine, ateliers thématiques...) et un **centre de documentation** (mise à disposition d'outils, de livres, de DVD ou de jeux).

> Renseignements :

33 rue du Fort – Site Internet : www.maisonecohuis.be
E-mail : maisonecohuis@stgilles.irisnet.be
Tél. : **02/533.95.90**



^ Installer une plante grimpante en façade

Les primes à la verdurisation de façade

Dans le cadre de certains contrats de quartier, les habitants du périmètre peuvent bénéficier d'une prime pour installer une plante grimpante sur leur façade. Cette prime est actuellement en vigueur dans le cadre du Contrat de quartier Parvis-Morichar, dont vous pouvez consulter le périmètre sur le blog « contratsdequartiers1060.wordpress.com ».

> Renseignements :

25 rue du Fort
CAFA asbl
Tél. : **02/536.58.04**
Site Internet : www.cafa.be





Les plantations aux pieds d'arbres

De nombreux projets de plantation aux pieds des arbres ont vu le jour à Saint-Gilles, de manière spontanée ou collective, entraînant un enrichissement de la biodiversité, un embellissement des voiries et une amélioration du cadre de vie. Il faut cependant s'assurer que ces pratiques ne constituent pas un obstacle au bon développement de l'arbre lui-même. Un **guide de bonnes pratiques** a donc été établi. Il est consultable sur le site Internet de la Maison Eco (www.maisonecohuis.be). Vous pouvez également le recevoir sur simple demande.

Attention, n'oubliez pas qu'une autorisation doit être demandée avant toute intervention sur un pied d'arbre. Elle peut être introduite auprès du service Espace public (espacepublic@stgilles.irisnet.be). Ceci permet notamment à la commune de connaître les arbres «adoptés» par des habitants.

La pépinière «La Pousse qui Pousse»

Née dans le cadre du Contrat de quartier Bosnie, la pépinière «La Pousse qui Pousse» poursuit comme objectifs de :

- ▶ produire des plantes, alimentaires ou décoratives, à destination des habitants
- ▶ créer un effet «boule de neige» entraînant les habitants à poursuivre la démarche née du contrat de quartier

- ▶ sensibiliser aux enjeux environnementaux
- ▶ améliorer le cadre de vie et de l'habitat du quartier

Son existence perdure aujourd'hui en dehors du contrat de quartier.

Elle vous accueille, de mars à octobre : le **mercredi** de 13h à 18h, le **vendredi** de 15h à 19h et le **samedi** de 11h à 18h.

> Renseignements :
Square Van Caulaert
Site Internet : www.lapoussequipousse.be – E-mail : info@lapoussequipousse.be



~ La pépinière La Pousse qui Pousse



Le maillage ludique

Le projet maillage ludique prévoit, lui aussi au sein du Contrat de quartier Bosnie, l'installation d'équipements publics pouvant servir à des activités récréatives, sportives ou de détente. Il s'agit certes avant tout de répondre au manque d'espace extérieur de loisirs et de jeux à destination des

habitants du quartier. Mais **une touche verte accompagnera leur aménagement, grâce à l'intégration de plantes, fleurs et arbres. Quatre lieux ont été sélectionnés : avenue du Roi** (à hauteur du carrefour avec la rue Emile Feron), **rue Emile Feron** (à hauteur du square Van Cau-laert), **rue du Tir** (face à l'entrée du nouveau parc urbain de l'an-

cienne Ecam) et **rue de Belgrade** (face à la Maison des Cultures). Le début des chantiers est prévu pour août 2017.

> Renseignements :

Cellule Contrats de quartier
 Blog : <https://contratsdequartiers1060.wordpress.com>
 Tél. : **02/536.17.78**
 E-mail: sdechamps@stgilles.irisnet.be

✓ *Projet de réaménagement de la rue Feron*



✓ *Projet de réaménagement de l'avenue du Roi*



Pourquoi et comment décide-t-on d'abattre un arbre ?

Un arbre est abattu en espace public **soit s'il est considéré comme dangereux pour la sécurité publique soit si des travaux de rénovation l'obligent** (réaménagement de voiries par exemple). Même s'il est toujours souhaitable de faire des projets qui tiennent compte de la sauvegarde du patrimoine arboré, cela n'est pas toujours possible.

Plusieurs tests (visuel, de traction, tomographie à ondes sonores) **sont effectués avant de décider d'un abattage**. La commune peut aussi demander l'avis de spécialistes si nécessaire. **Une demande d'abattage doit être introduite auprès de la Région bruxellois.**

Quand la décision doit être prise d'urgence pour raison de sécurité, le bourgmestre peut prendre un arrêté. Cela nécessite néanmoins la délivrance ultérieure du permis d'abattage, et surtout la présentation de mesures de replantation pour sauvegarder une pérennité du couvert végétal. Lorsqu'il s'agit d'abattre un arbre en terrain privé, la procédure est semblable mais c'est auprès de la commune que la demande doit être introduite.

> Renseignements :

Service Espace public
 E-mail : espacepublic@stgilles.irisnet.be
 Tél. : **02/536.17.50**

La sensibilisation à l'environnement



^ Le potager Oasis

Les potagers collectifs

Malgré la densité du bâti à Saint-Gilles, il existe quelques potagers collectifs sur le territoire communal : le potager en bacs de l'îlot Coenen, le potager Baobab (près de la Cité Fontainas), le potager 8m² dans la cour d'Itinéraires AMO et le potager Oasis du square Van Caulaert (en lien avec les Restos du Cœur et le CPAS). Un potager collectif est également prévu dans le parc Germeau, dans le cadre de sa rénovation et réouverture au public.

> Compost collectif

Les possibilités sont nombreuses également de vous lancer dans l'agriculture urbaine, même si vous ne possédez qu'une petite cour ou un balcon. Des **formations «cultiver en ville»** sont organisées à ce titre à la Maison Eco, en collaboration avec Bruxelles-Environnement (Good Food). Plus d'infos sur www.maisonecohuis.be ou www.cultiverenville.brussels.

Les composts collectifs et la prime à l'achat d'une compostière

Les déchets organiques et de jardin représentent plus de 30 % du contenu des poubelles des Bruxellois. Le compostage, qui permet de recycler ses déchets sans occasionner de transport



tout en fabriquant un engrais riche pour les plantes, est une des solutions pour réduire le volume de nos déchets. Afin de le favoriser, la commune vous propose une **prime pour l'achat d'un fut à compost ou d'une petite compostière d'appartement** (50 % du montant d'achat avec un maximum de 50 EUR), ainsi que des formations régulières. Retrouvez toutes les infos sur www.stgilles.irisnet.be (rubrique Services administratifs/Primes).

Se promener pour découvrir la biodiversité

Il existe également **plusieurs sites de compost collectif** sur le territoire communal: le compost Horta (géré par la commune), celui d'Itinéraires AMO (entretenu par des habitants), le compost de la pépinière « La Pousse qui Pousse » et le compost de la maison de repos Les Tilleuls. Certaines écoles ont également des projets de compostage. Pour toute information concernant les composts collectifs, n'hésitez pas à contacter la Maison Eco au **02/533.95.90** ou à l'adresse maisonecohuis@stgilles.irisnet.be.



La promenade verte, « Saint-Gilles, naturellement »

Il reste très peu de traces du passé agraire de Saint-Gilles. Néanmoins, il y subsiste une grande richesse naturelle, beaucoup d'espaces verts cachés et une biodiversité étonnamment présente. Le service Développement durable a souhaité mettre ces richesses et curiosités à votre portée en réalisant un **parcours nature et biodiversité** appelé « Saint-Gilles, naturellement! ». Vous n'aurez plus qu'à vous promener avec **le livret mis à disposition depuis début mai** (renseignements au **02/533.95.90** ou à l'adresse maisonecohuis@stgilles.irisnet.be).

« Belles de ma rue »

« Belles de ma rue » est un site internet ayant pour objectif de vous apprendre à identifier les plantes sauvages qui vous entourent. Ces plantes sont de plus en plus nombreuses en ville, notamment depuis l'interdiction des pesticides dans l'espace public. Entre deux pavés, dans une rigole, le long d'une façade, la nature se réinstalle peu à peu. « Bellesdemarue.brussels », créé grâce au soutien de Bruxelles-Environnement, vous permet de poster une photo d'une plante, de l'identifier, de mieux la connaître et la respecter. ■





VIE LOCALE

QUOI DE NEUF DANS LES CONTRATS DE QUARTIER ?

Les projets lancés dans le cadre des contrats de quartier « Bosnie » et « Parc-Alseberg » évoluent. C'est l'occasion de faire le point.

L'ECAM, votre nouvel espace à vivre de 5200 m²

Situé dans l'intérieur d'îlot formé par les rues Fernand Bernier, du Tir, de Monténégro et Théodore Verhaegen, il sera entièrement rénové et affecté à différentes utilisations. Les travaux ont commencé début mai, pour se terminer fin 2019.

> *Projection de la nouvelle façade
rue du Tir*





La requalification complète du site de l'ancienne Ecole Centrale des Arts et Métiers (ECAM) se voudra exemplaire sur le plan environnemental (bâtiments basse énergie, renforcement de la biodiversité...) et offrira aux habitants:

- › une crèche de 149 places
- › des activités pour la jeunesse
- › des salles de sports et de détente
- › un nouveau parc urbain de 2000 m²

À noter qu'une maison familiale, située 12 rue du Tir, sera entièrement rénovée pour accueillir **deux logements basse énergie de +/- 130 m²** (un duplex 3 chambres et un second duplex 2 chambres).

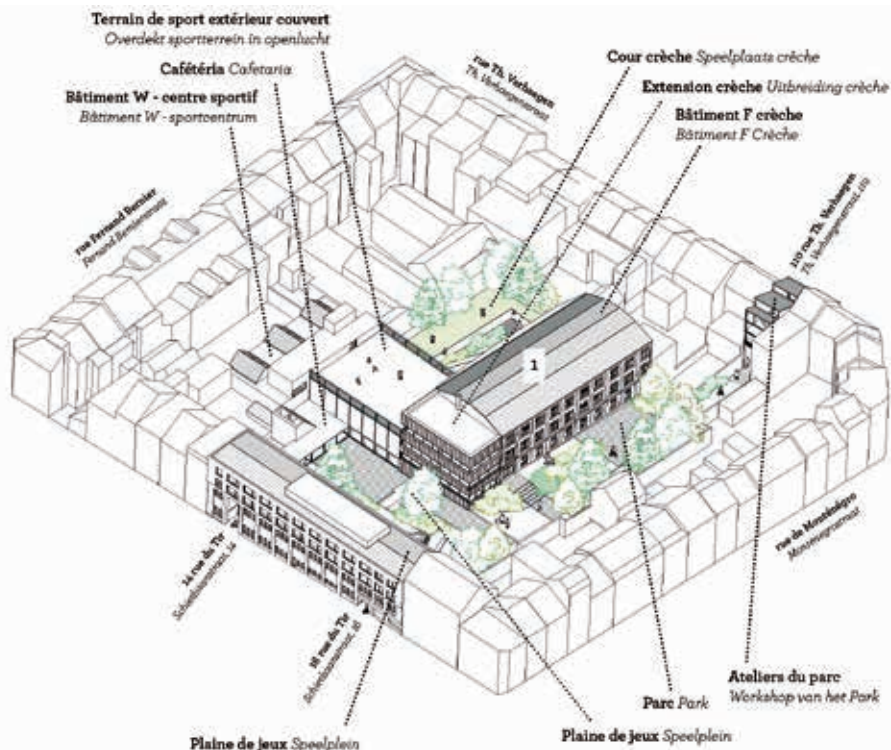
∨ Du logement basse énergie



Un parc urbain

Plusieurs bâtiments vétustes seront démolis pour aménager un parc avec des espaces de jeux et de détente de +/- 1800 m². Il sera ouvert en journée, accessible à tous et mettra à l'honneur la biodiversité. Outre la plantation de nombreux arbustes et herbacés, tous les arbres à hautes tiges existants seront conservés et 11 arbres nouveaux seront plantés.





Une nouvelle crèche

Cette crèche, la plus grande de la région bruxelloise, offrira **149 nouvelles places d'accueil, réparties dans 11 petites sections**, et un grand jardin à l'arrière. Une annexe au bâtiment sera construite pour accueillir une grande salle de psychomotricité et les locaux du personnel.

De nouveaux équipements pour les jeunes Saint-Gillois

Le bâtiment le plus visible du site, situé le long de la rue du Tir, accueillera un ensemble de services et d'activités dédiés aux

jeunes Saint-Gillois, portés par le secteur associatif et les services communaux :

- › la Maison de Jeunes
- › IBO (Initiatief Buitenschoolse Opvang): activités parascolaires en néerlandais pour les 3-12 ans
- › Brede School de la commune
- › le Point d'information Jeunesse (PIJ)
- › la Scholathèque (lieu ressource et d'appui aux études pour les élèves du secondaire)

Un nouveau centre sportif au cœur du quartier

Pour faire face à la demande croissante de pratiques sportives, de nouvelles infrastructures sportives et une cafétéria viendront compléter le site :

- › deux nouvelles salles de sport polyvalentes d'environ 150 et 200 m²
- › un terrain de sport couvert de près de 400 m²

Elles seront ouvertes tous les jours, y compris en soirée, et seront accessibles aux écoles du quartier.

L'ancienne centrale électrique fait peau neuve

A l'angle des rues Fernand Bernier et de Bosnie s'ancre un immeuble des années 30, ancien équipement de distribution d'électricité pour le quartier. Prolongeant le bâtiment du CPAS, il constitue aujourd'hui la dernière portion du bâtiment industriel désaffecté d'époque.

En alliant les moyens du contrat de quartier et du programme triennal d'investissement de la région avec ceux du CPAS, commune et CPAS ont uni leurs efforts pour procéder à sa rénovation. 1.392.195 EUR sont ainsi investis.

Au terme du chantier, l'angle de rue désuet constituera un nouvel axe de circulation, permettant un accès entre les rues Bernier et de Bosnie avec une véritable ouverture sur le quartier. En outre, une rénovation profonde sera réali-

sée au sein du bâtiment, faisant de celui-ci un véritable «**pôle social**». Il accueille notamment l'**Épicerie sociale** (actuellement implantée rue de Bosnie) qui a vu le jour au départ du CPAS, dans le cadre des Agenda 21.

Le CPAS et les associations actives dans le quartier, qui réalisent un travail de prévention sur le thème de la santé, de la gestion budgétaire ou encore de l'emploi, travaillent également à l'élaboration d'un **Point d'Appui avec dispositif d'accrochage**, pour mener une action globale plus cohérente pour l'ensemble de la population.

Enfin, ce «pôle social» accueillera également un projet de **Remobilisation** en réponse aux souffrances de l'isolement, offrant à de nombreuses personnes touchées les solutions pour plus de socialisa-



tion et de remobilisation. Cela passe notamment par la mise en place d'activités collectives de type éducatif, culturel et artistique ainsi qu'une préparation au trajet de l'insertion socio-professionnelle – notamment par une initiation à l'informatique.

La rénovation du «Pigeonnier» signe ainsi un projet élaboré avec les citoyens et les associations de quartier, et réalisé grâce aux moyens mutualisés de la commune, de la Région bruxelloise et du CPAS.

Les dernières inaugurations

Dans le cadre du contrat de quartier «Parc-Alseberg», 3 chantiers sont terminés et viennent d'être inaugurés!

Ces projets d'espaces publics offrent une plus grande convivialité: plus d'espaces de rencontre et de jeux, plus de sécurité pour les piétons, moins de pression automobile, plus de parking à vélos, de nouveaux arbres et de nouveaux bacs à plantations en voirie.

> Réaménagements
des rues du Céléri et des Fortifications



Rue du Céléri et rue des Fortifications

Ces rues sont désormais en zone 30. La priorité est donnée à la mobilité douce (piétons, vélos...). Les trottoirs ont été élargis, les bordures au niveau des traversées ont été abaissées, de nouveaux parkings vélos ont été installés et de nouveaux arbres ont été plantés.

Carrefour chaussée de Forest, rues Théodore Verhaegen, Defnet, de Monténégro et placette dite «Des Deux Bancs»

Le carrefour est entièrement repensé : création d'un espace de rencontre convivial, installations de modules de jeux et de bancs 'design', plantation de 17 nouveaux arbres.

Le tronçon de la rue Defnet aux abords du carrefour sera mis en sens unique vers les rues de Monténégro et Théodore Verhaegen.

Rue Garibaldi

La rue Garibaldi est désormais en zone 30 et la priorité est donnée à la mobilité douce. Là aussi, les trottoirs ont été élargis, les bordures au niveau des traversées abaissées, de nouveaux parkings vélos installés et de nouveaux arbres plantés.



^ Rue Garibaldi



^ La placette dite «Des deux bancs»

Par ailleurs, le croisement Villas/Garibaldi/Cluysenaar, dit 'plateau Villas', est réaménagé et rationalisé au profit de l'espace piétonnier et des terrasses. L'avenue des

Villas est désormais entièrement à sens unique vers la chaussée d'Alseberg et l'avenue Adolphe Demeur. ■

VIE LOCALE

UNE PRIME COMMUNALE POUR LA MISE EN LOCATION DE VOTRE LOGEMENT VIA UNE AIS

Le Collège a souhaité prendre des **mesures concrètes afin d'inciter et d'encourager les propriétaires qui louent ou aimeraient louer leur logement à passer par une Agence Immobilière Sociale (AIS)**. Pour cela, il a proposé deux règlements au conseil communal.

Le premier vise à modifier le règlement de prime d'accompagnement social. Rappelez-vous, il s'agit de la prime qui vise les mono-propriétaires occupant leur logement et qui compense la différence qui peut exister entre l'augmentation des centimes additionnels communaux sur le précompte immobilier (PRI) et la diminution des centimes additionnels communaux sur l'impôt des personnes physiques (IPP).

Désormais, grâce à cette modification, cette prime d'accompagnement social n'est plus réservée aux seuls mono-propriétaires. Les propriétaires de plus d'un logement qui le(s) loueraient par l'intermédiaire d'une AIS peuvent également en bénéficier. **On vise donc ici le propriétaire qui a élu domicile à Saint-Gilles et qui loue son/ses biens, situé(s) ou non dans la commune, via une AIS.**



Le deuxième règlement adopté par le conseil a pour objectif d'offrir au propriétaire d'un bien, situé à Saint-Gilles et loué via une AIS, une prime qui sera l'équivalent de 50% des additionnels communaux payés au précompte immobilier. **Est visé cette fois le propriétaire qui ne réside pas forcément à Saint-Gilles, qui dispose d'un ou de plusieurs biens sur le territoire de la commune et qui le(s) loue via une AIS.**

Grâce à ces deux règlements, le Collège souhaite encourager les propriétaires imposés à Saint-Gilles qui décident de mettre leur bien en location via une AIS. ■

Le saviez-vous ?

L'Agence immobilière sociale de Saint-Gilles vise à :

- ▶ aider les personnes démunies en recherche de logement, en proposant des locations à loyer modéré et inférieur au prix du marché
- ▶ aider les propriétaires dans la gestion et/ou la rénovation de leur immeuble ainsi que dans sa mise en conformité (code du logement, normes d'hygiène et de sécurité).

Celle-ci vient d'emménager dans ses nouveaux locaux au 121 rue de Mérode. **Renseignements** via le site Internet www.aissaintgilles.be (tél. : **02/535.70.10** – e-mail : info@aissaintgilles.be).

VIE LOCALE

LE BUDGET 2017



Le Collège a proposé un budget 2017 qui préserve la population et, en particulier, les plus fragilisés. Concrètement, sur un budget annuel de 119 millions d'euros, 19 % sont consacrés à l'enseignement, 16,4 % au CPAS, ou encore 15 % à la prévention et la sécurité.

Du côté des investissements, de nombreux projets visent à **pour-suivre la modernisation de l'administration**, pour plus de performance, une **simplification des démarches administratives** et des services plus accessibles.

Cinquante pourcents des investissements sont consacrés aux écoles. A la rentrée 2017, nous compterons également une nouvelle école secondaire d'enseignement général! Le collège conti-

nuera par ailleurs à prendre ses responsabilités afin d'appréhender au mieux les effets du boom démographique. C'est également vrai pour le secteur de la petite enfance où, **depuis 2012, 190 places ont été créées dans les crèches communales.** Avec la future grande crèche du site de l'ECAM, **le nombre de places disponibles grimpera, en 2019, à plus de 560**, soit une augmentation de 150 % par rapport au début de la législature.

D'importants investissements concernent également les infrastructures sportives et culturelles. **La piscine fera notamment l'objet d'un important chantier cet été, pour quelque 475.000 euros. Et, dès novembre, elle sera ouverte les dimanches.**

Enfin, il est important de souligner les **investissements** continus consentis **en faveur de l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, des espaces verts et des espaces publics.**



En 2017, plusieurs chantiers d'envergure démarreront, comme celui du site de l'ancienne école d'ingénieur (l'Ecarn). De manière générale, le collège poursuit également ses actions en faveur d'un développement urbain durable et a prévu des aménagements ponctuels, comme par exemple l'installation de nouveaux box à vélos sécurisés.

Le budget 2017 s'inscrit dans la continuité des actions du Collège en faveur du vivre ensemble et au bénéfice de tous les Saint-Gillois. ■



VIE LOCALE

L'AUTOPARTAGE : L'ALTERNATIVE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Aujourd'hui les alternatives à la voiture individuelle se multiplient en Région bruxelloise. C'est l'occasion de présenter ici un résumé, exhaustif à ce jour, des différentes options existantes, communément appelées « carsharing ».

L'autopartage classique ou autopartage en boucle

Ce service consiste en la mise à disposition de véhicules sur des emplacements réservés, qui doivent être ramenés au même endroit après utilisation. Outre l'abonnement mensuel, les coûts d'utilisation sont basés sur des tarifs horaires et/ou kilométriques selon les opérateurs. Aujourd'hui, il existe 27 emplacements réservés de ce type à Saint-Gilles, tous desservis par l'opérateur Cambio.

La commune a récemment approuvé leur plan d'Action Autopartage, qui prévoit l'aménagement de 26 nouveaux emplacements pour voitures partagées à l'horizon 2020. Ils permettront aux deux autres opérateurs, Ubeeqo et Zencar, de proposer leur service sur le territoire communal.

> **Renseignements :**
www.cambio.be,
www.ubeeqo.be,
www.zencar.eu



L'autopartage en « flotte libre »

En 2016, un nouveau type d'autopartage a vu le jour à Bruxelles : l'autopartage en « flotte libre ». L'utilisateur peut remettre le véhicule utilisé sur une place de stationnement publique ou dans un parking dans la zone couverte. Après paiement d'un abonnement mensuel, la tarification se fait à la minute. Deux opérateurs agréés par l'Agence Régionale de Stationnement (DriveNow et Zipcar) exploitent chacun des zones de couverture différentes mais opèrent tous les deux à Saint-Gilles.

> **Renseignements :**
be.drive-now.com,
www.zipcar.be

L'autopartage entre particuliers

Il consiste à partager son véhicule privé avec d'autres particuliers. Vous utilisez donc la voiture uniquement lorsque vous en avez besoin, le reste du temps, elle est à la disposition des autres. Cette démarche est différente du covoiturage, où les personnes effectuent un trajet à plusieurs dans une même direction.

L'asbl Taxistop propose le service Cozycar, dont le but est de promouvoir l'autopartage entre particuliers. Que vous possédiez un véhicule ou pas, si vous voulez lancer un nouveau groupe d'autopartage privé ou rejoindre un groupe existant (il existe des groupes incomplets à Saint-Gilles), inscrivez-vous sur le site internet de Cozycar. ■

> **Renseignements :**
www.cozycar.be

VIE LOCALE

LOGEMENT, ÉNERGIE : LE CPAS VOUS INFORME

Comme la plupart des CPAS bruxellois, le CPAS de Saint-Gilles a mis en place un réseau de travailleurs sociaux pour assurer de meilleures collaborations au bénéfice du public saint-gillois précarisé. C'est la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles. En 2017, elle cherchera à informer largement le public sur les problématiques liées au logement et sur l'importance du dialogue entre locataire et propriétaire.

Elle aborde une série de cas concrets, comme par exemple l'insalubrité, les installations non conformes, le non-respect du code du logement, l'obligation d'installer un détecteur de fumée... Elle aborde aussi l'importance de verser la garantie locative sur un compte bloqué, les avantages de faire appel à une Agence Immobilière Sociale, les questions de discrimination à la location ou encore les conséquences de la cohabitation.

Eco&Co

Pour une action complète en matière de logement, le CPAS de Saint-Gilles et le CAFA asbl poursuivent également le développement du **projet Eco&Co**. Cet espace est un lieu d'échange et de conseils pratiques abordant la maîtrise de l'énergie, le logement, la consommation, l'alimentation, ou encore le tri des déchets.

Via ses ateliers consom'acteurs, les Saint-Gillois ont la possibilité de réfléchir à leur consommation pour la maîtriser un maximum. Eco&Co propose également des suivis individuels.

Par exemple, en participant aux ateliers énergie, les Saint-Gillois peuvent bénéficier d'un **audit énergétique**, bilan personnalisé des consommations en lien avec leur logement et leurs habitudes. Il s'établit sur base d'une visite à domicile réalisée par nos conseillers énergie. Après la visite, un accompagnement énergétique pratique et adapté est proposé avec un objectif et un plan d'action définis. Selon les conditions de revenus, cet audit et l'intervention des éco-ouvriers (petites installations de matériel économiseur d'énergie) peuvent être gratuits.



Eco&Co propose en outre une permanence « changement de fournisseurs », qui permet de définir le fournisseur d'énergie le plus adapté à la consommation du demandeur. Une bibliothèque permet également le prêt de livres.

Trois nouveaux ateliers ont été ajoutés à la programmation : « Déménagement : mode d'emploi », « Classer mes papiers : par où commencer ? » et enfin « Alimentation : notre consommation à la loupe ». Venez les découvrir! ■

Plus d'information sur
www.cpas1060.be
et www.cafa.be.

VIE LOCALE

DIALOGUE ET CONCERTATION AVEC LA JEUNESSE SAINT-GILLOISE

Charles Picqué, bourgmestre, et Saïd Ahruil, échevin de la Jeunesse, s'engagent de manière significative, dans le projet pilote « Vers une politique locale de la jeunesse plus participative » de la Ministre de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis.

Il a pour but l'**élaboration d'une charte jeunesse et d'un plan d'actions**, conçus et réalisés de manière concertée, entre les jeunes âgés de 12 à 30 ans, le secteur associatif et la commune.

L'asbl CEMO-AMO a entamé en octobre dernier une vaste consultation auprès du secteur associatif. Des animations collectives ont été organisées avec des groupes de jeunes, sur base d'un questionnaire abordant différents thématiques (loisirs, sports, culture, scolarité, accès à l'information, environnement,...). Un questionnaire a également été diffusé via le « Point Infos Jeunesse » communal. Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 26 ans désireux de nous faire part de leurs besoins, de leurs idées pour leur commune.

Plus qu'une simple consultation, l'idée est de maintenir un dialogue avec ces jeunes, dans une démarche qui vise leur participation à un processus démocratique sur des sujets d'intérêt général.

La prochaine étape, avant la fin de l'année 2017, sera d'organiser au moins un « temps fort » sous forme d'une rencontre entre les jeunes, les associations et la

commune pour échanger sur la vision de chacun et définir ensemble des enjeux et des actions prioritaires. ■

> Renseignements :

Samira Ghersa
Tél. : **02/534.23.02**
E-mail : info@pij1060.brussels
Marie Ferdinand
Tél. : **02/533.05.60**
E-mail : marie.ferdinand@cemoasbl.be



L'information pour les jeunes, ça se passe au Point Infos Jeunesse

Le Point infos Jeunesse accueille tous les jeunes (et leurs familles) pour **répondre à leurs demandes et les orienter dans leurs recherches**. Plutôt orienté vers les 12-26 ans, le service répond à toute questions liées aux études, formation, métiers, job étudiants, santé, loisirs, aides sociales,...

Des permanences sont assurées le lundi de 10h à 17h, le mercredi de 10h à 18h et le jeudi de 13h à 17h. L'accueil est dispensé par l'équipe d'Infor-Jeunes Bruxelles (service généraliste d'information), dans le cadre d'un partenariat avec le service Jeunesse.



Une **permanence job-étudiant** est également ouverte les mercredis après-midi pour tous les jeunes en demande d'aide individuelle pour leur recherche de job-étudiant. La permanence est assurée des professionnels reconnus dans ce domaine à travers le service JEEP (Jeunes, Ecole, Emploi... tout un Programme). Un **cyberespace** et un **espace documentation** est mis à disposition.

> Renseignements:

Samira Ghersa – Tél. : **02/534.23.02**

8 rue Emile Féron –E-mail : info@pij1060.brussels

Site Internet : www.pij1060.brussels



Appel à projet

Comme chaque année, la commune lance un appel à projet Jeunesse. L'accent est mis en 2017 sur les projets qui respecteront les priorités suivantes :

- > **participation au programme « Splash »** : toute action pouvant faire l'objet d'une intégration dans le programme « Splash » (programme d'animations gratuites sportives, artistiques, socioculturelles,... destiné aux jeunes et aux familles, organisé entre juin et septembre)
- > **dynamique du quartier « square J. Franck »** : toute action socio-culturelle, sportive, artistique, citoyenne... à développer sur le site du « square Jacques Franck »

- > **éducation à la citoyenneté** : toute action visant l'apprentissage du vivre et du faire ensemble, les valeurs de citoyenneté, l'ouverture sur le monde et sur la culture
- > **initiatives « Coups de pouce! »**, destinées à favoriser l'estime de soi et l'esprit d'entreprendre, et mettre en valeur les talents de nos jeunes.

Les dossiers doivent être rentrés pour le 1^{er} septembre 2017 au plus tard.

> **Renseignements:** Tél : **02/536.03.39**

E-mail : jeunesse.1060@stgilles.irisnet.be

Site Internet : www.stgilles.irisnet.be

(rubrique Services administratifs/Jeunesse)

DÉVELOPPEMENT DURABLE



PLUSIEURS ACTIONS EN FAVEUR DU VÉLO

« Vollenbike », commencé début mai, est organisé par le service Développement durable pour la 3^e année consécutive. Il est soutenu par Bruxelles-Mobilité dans le cadre de l'appel à projet « Journées vélos », dont l'objectif est de sensibiliser à l'usage du vélo en ville afin de diminuer la pression automobile.

De son côté, la commune de Saint-Gilles souhaite également favoriser la mobilité cycliste sur son territoire. Ce projet fait donc partie du plan d'actions de l'Agenda 21 communal (plan d'action de développement durable), qui comporte plusieurs volets. Voici les **principales mesures** prises par la commune en matière de mobilité cycliste :

› Saint-Gilles possède pour l'instant sur son territoire **20 boxes à vélos** (d'autres vont être pla-

cés en 2017) afin de permettre aux cyclistes de parquer leurs vélos en toute sécurité. La commune réfléchit par ailleurs au développement d'autres types de stationnement

- › **3 stations de réparation de vélos** ont été installées et sont très utilisées
- › fin 2016, elle a réalisé un « audit Bypad » dont les conclusions seront présentées prochainement

› les marquages cyclables vont être renforcés

Par ailleurs, l'offre en car sharing se développe dans la commune...

Vollenbike, c'est donc aussi l'occasion de mettre en lien l'ensemble des acteurs de la mobilité cycliste autour d'un événement convivial et sympathique.

▼ *Atelier de réparation*





^ Apprendre à rouler à vélo

Vollenbike, jusqu'au 31 mai!

Chaque mercredi après-midi de mai, apprenez gratuitement à rouler à vélo: un encadrement spécial accompagne les jeunes cyclistes.

D'autres activités sont aussi proposées: atelier de réparation des vélos, formations vélo dans le tra-

fic, **bourse au vélo d'occasion le 24 mai**, animations ludiques et créatives,... Citons également une soirée spéciale de courts métrages actionnés par vélos au Centre Culturel Jacques Franck et le **spectacle de clôture par**

la compagnie «Les Frères Troubouch» vers 18h le 31 mai.

Rendez-vous encore les mercredis 24 et 31 mai de 14h à 18h sur la place Morichar pour devenir un as du vélo. ■

Prime communale pour l'achat d'une compostière

Vous êtes Saint-Gillois et vous voulez réduire votre production de déchets? Installez une compostière chez vous et introduisez votre demande pour pouvoir profiter de la prime.

La commune vous propose une prime pour l'achat d'un fût à compost ou d'une vermicompostière, de **50% du montant d'achat, avec un maximum de 50 EUR**. Le règlement et le formulaire à remplir sont disponibles sur www.stgilles.irisnet.be et sur www.maisonecohuis.be.



HISTOIRE

HISTOIRES DE RUES À SAINT-GILLES



Croisement des rues de la Victoire et de l'Hôtel des Monnaies ^

C'était qui encore celui-là ? Et pourquoi un tel nom ? La plupart des noms de rue de la commune ont été donnés entre 1860 et 1900. Pour nombre d'entre eux, le sens s'est un peu perdu. En septembre prochain, sortira un livre sur les 160 noms de rues, avenues, chaussées, places, squares et parcs que compte la commune. Une occasion pour raconter quelques histoires de rues. Un exemple avec trois rues saint-gilloises.

Rue de la Perche

La rue relie l'avenue du Parc au carrefour formé par la chaussée de Forest, les rues Guillaume Tell et Gisbert Combaz.

Elle reprend une portion d'un vieux chemin qui menait à Forest (le *Vettegracht*). Les maisons sont pour, l'essentiel, bâties entre 1880 et 1900.

La rue de la Perche s'est appelée *Chemin du cimetière*: il longeait le cimetière des paroisses

de la Chapelle, du Sablon et des Minimes, déplacé au début du 19^e siècle vers Saint-Gilles suite à l'interdiction des cimetières au cœur des villes. Ce cimetière était contigu au cimetière de la commune rue *au Bois* (actuellement rue du Fort).

L'origine du nom – ainsi que celui de la rue du Tir et de *l'Arbalète* devenue rue Garibaldi – provient d'une tradition ancestrale. Les habitants d'*Obbrussel*, rejoints par ceux de Bruxelles, avaient

coutume de tirer tous les ans sur un volatile factice dit « l'oiseau », placé sur une perche fixée au sommet du clocher de l'église Saint-Gilles. Le tir, qui avait lieu aussi bien en dehors des messes que pendant celles-ci, occasionnait régulièrement des bris de vitraux. Le curé Richart obtint du Conseil de Brabant l'abolition de cette tradition. Mais nos tireurs ne s'en laissèrent point conter et continuèrent à viser l'oiseau... voire un peu plus bas. L'Église fit appel à la maréchaussée pour protéger



son bien. En guise de représailles, les tireurs refusèrent de payer les droits de funérailles. Finalement, ils s'en allèrent un peu plus loin, du côté des actuelles rues de la Perche et du Tir, dont les noms conservent précieusement cette facétieuse mémoire.

Que trois rues portent le nom de cette tradition témoigne de son importance. Le tir aux oiseaux est une pratique populaire dans nos régions ainsi qu'en France, en Angleterre et aux Pays-Bas, depuis le Moyen-âge. En 1920 et 1921, les numéros 10 et 14 de la rue de Russie se dotent chacun, à l'arrière de la parcelle, d'une tour couverte de tir à la perche.

Le tir à l'arc est une des plus anciennes disciplines olympiques, et *le tir aux oiseaux* fut inscrit aux

jeux d'Anvers de 1920. Le Belgique obtint la médaille d'or. Elle était, il est vrai, la seule nation participante¹.

En 1905, une piscine couverte voit le jour rue de la Perche, l'actuelle piscine Victor Boin. Cet établissement communal était considéré à l'époque comme l'un des plus modernes et des plus perfectionnés de l'agglomération bruxelloise. Entre 1938 et 1940, la piscine fut entièrement remodelée en style Art Déco. Elle reçut sa dénomination actuelle en 1974,

¹ Une autre discipline de tir était inscrite à ces Jeux, celle du *tir au Becseau*, dénomination énigmatique qui est une déformation de Beursault, qui désignait le lieu du tir. L'objectif de cette discipline toujours pratiquée, est de viser une cible et de tirer au plus près du centre, appelé... le marmot.

année du décès de Victor Boin (1886-1974), un champion de natation qui fut le premier athlète à prêter le serment olympique en 1920 aux Jeux olympiques d'Anvers. Au 19^e siècle, on se baignait dans des bassins aménagés près de la porte de Hal (voir rue de la Filature), puis rue de la Glacière dans les Bains Van Schelle qui ont fermé en 1966.

Au numéro 11, l'école communal 1/2 y développe un enseignement primaire dans un complexe scolaire d'inspiration néo-Renaissance flamande, dû à l'architecte communal Edmond Quéting, et construit entre 1896 et 1899. Il transforme complètement la première école construite par la commune en 1863, dont l'entrée était rue du Fort.

↳ Rue de la Perche (au coin avec l'avenue du Parc)



Rue de la Victoire

La rue est un des axes structurants de la commune, déroulant son kilomètre de la place Janson à l'avenue Jaspard.

Créée en 1876, la rue est bâtie dans la foulée, jusqu'à l'aube du 20^e siècle. Anciennement rue de la Fontaine et chemin du Haut-Pont, la dénomination célèbre très vraisemblablement la victoire de... Waterloo. En effet, sur son parcours, la rue de la Victoire rencontrait la place de Mont-St-Jean (actuelle place Dumont) et aboutissait à la place de la Belle Alliance (actuelle Place Janson), deux lieux importants de la bataille de Waterloo. Si la visite de Bonaparte à Bruxelles en 1803 souleva l'enthousiasme populaire, ce même enthousiasme se déploya au départ des troupes françaises en 1814. Dans les semaines qui ont précédé la bataille de Waterloo, Bruxelles était devenu le centre principal du commandement militaire des alliés contre Napoléon. Le matin du 19 juin, les cloches sonnant à toute volée annoncèrent aux habitants l'éclatante victoire remportée à Waterloo². De nombreux blessés furent soignés dans la capitale et quelques soldats furent enterrés au cimetière situé à proximité de l'avenue du Parc et de la rue de la Perche.

Comme pour d'autres artères de la commune, marcher dans cette rue c'est déambuler dans

un musée à ciel ouvert. Seul l'arbitraire peut guider le choix de retenir l'une ou l'autre réalisation, comme au numéro 192, un magnifique ensemble d'immeubles Art Déco disposés en U et légèrement en retrait conçu en 1934 et 1935 par l'architecte Charles De Wys, et au numéro 71 un vaste immeuble Art nouveau conçu en 1910 par Joseph Purnelle, où la rigueur de la ligne tend déjà à s'imposer sur la légèreté de la courbe. Pierre Verbruggen est l'architecte de cette étonnante maison, qui sera la sienne, au coin de des rues Bréart et Lombardie. Avant d'exceller dans le modernisme, l'architecte imagine en 1912, au 196 rue de la Victoire, une élégante et puissante maison inspirée par la Sécession viennoise, où la tendance autrichienne de l'Art nouveau tend les courbes afin que l'on aperçoive plus que des lignes.

Rue des Vieillards

De la rue de l'église Saint-Gilles, la rue longe le chevet de l'église pour s'arrimer rue Volders.

Un hospice pour vieillards y était installé, d'où la dénomination qui fut loin de plaire à tout le monde. En 1992, un habitant de Saint-Gilles écrit à la commune :

Figurez-vous qu'il existe près du Parvis une rue des vieillards-ô horreur. Vous conviendrez, j'en suis sûr, que ce n'est pas très élégant, d'autant que l'on ait tendance à adoucir les réalités de la vie. Il faudrait changer cela. Je suggère les noms suivants :

Rue des moins jeunes ;

Rue des Paroissiens ;

Rue des Poètes ;

Rue des Troubadours.

J'ai une nette préférence pour les Troubadours. Ils rappellent les conteurs du Moyen-âge.

Voilà c'est tout. Meilleurs sentiments...

La commune répondit que les désagréments pour les habitants d'un changement de dénomination ne permettaient pas de retenir la suggestion. ■

² Louis Verniers, *Bruxelles, esquisse historique*, De Boeck, Bruxelles, 1941, p.241.



EN BREF

Début du réaménagement du Parvis en août - Le marché vous accueille place Janson (Carré Moscou)

Le 24 janvier, les travaux ont démarré sur le Parvis. Il ne s'agit pas encore du réaménagement à proprement parler, mais bien de « travaux de concessionnaires d'utilité publique », c'est-à-dire des réparations, rénovations ou installations profitant à l'intérêt général, à la sécurité, à l'hygiène ou au bien-être des riverains. Ils ont pris fin fin avril. La rénovation des égouts avait quant à elle déjà été menée en 2016. Ces travaux sont fondamentaux pour la sécurité, l'hygiène et le bien-être de tous les Saint-Gillois.

Le réaménagement de surface débutera en 2017, pour se terminer en avril 2018. Il a été repoussé, notamment pour que les riverains, commerçants et Horeca profitent des terrasses et du Parvis durant une plus grande partie de la belle saison, ainsi que pour éviter une saturation du trafic suite aux travaux du tunnel de la Porte de Hal.

Le marché du Parvis n'a pas disparu pour autant, il a simplement été déplacé ! Il se tient comme d'habitude, du mardi au dimanche (marché gourmand le jeudi à partir de midi) sur la place Marie Janson (Carré Moscou),



et aussi le samedi rue du Fort.

Il bénéficie d'un cadre convivial, en continuation des terrasses du Parvis. En partenariat avec l'échevinat du Développement économique et des Marchés et l'Union des Commerçants du Centre, Atrium accompagnera sa réorganisation et les commerçants pendant toute la durée des travaux. Un sondage sera organisé auprès des commerçants, des ambulants et des chalands pour rencontrer leurs attentes. L'offre alimentaire du marché sera renforcée afin de répondre davantage à la demande, notamment en termes d'alimentation durable.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le service Développement économique à l'adresse developpement.economique@stgilles.irisnet.be.

ArchivIris, une idée saint-gilloise pour valoriser le patrimoine

Afin de promouvoir le patrimoine archivistique saint-gillois et de faciliter l'accès des documents historiques au citoyen, le service Archives et Stratégie Numérique de la commune est à l'origine de la création d'une plateforme en ligne destinée à mettre en lumière le patrimoine archivistique des administrations publiques locales en Région de Bruxelles-Capitale.

Cette plateforme regroupant plusieurs services d'archives propose la mise en ligne, à intervalles réguliers, de documents historiques inédits. Nous y abordons des thématiques variées (boire et manger à Bruxelles, patrimoine bâti, événements majeurs, etc.). Vous pouvez également y participer activement en commentant nos publications. Au plaisir de vous retrouver nombreux sur « ArchivIris » : <https://archiviris.org/>



Tax-on-web à l'hôtel de ville

Des membres du SPF Finances seront à votre disposition à l'Hôtel de Ville **du 15 mai au 30 juin, du lundi au vendredi de 9h à 14h (à l'exception des jours fériés), pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts.** N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, de votre déclaration à remplir, et des documents justificatifs éventuellement nécessaires.

Brussels Urban BBQ

Le **5 juin** prochain se tiendra pour la 1^{ère} année le **Brussels Urban BBQ**, à l'occasion du **marché hebdomadaire du lundi sur la place Van Meenen**. Pour l'occasion, **quatre chefs de renom seront présents** et vous concocteront des mets variés. Des activités de détente seront également au programme telles que des concerts de jazz et des tournois de pétanque. **Rendez-vous de 12h à 22h.** Infos au **02/536.02.30/32** (service du Développement économique).

Ne manquez pas SupervliegSupermouche

Plus de 30 organisations locales vous invitent à la 6^e édition du festival convivial et plein de surprises. Laissez-vous émerveiller par 50 spectacles qui vous chatouillent les sens : acrobatie, théâtre, musique, installations magiques in situ et coin sensoriel pour les plus petits. Les bénévoles et les habitants vous accueillent pour cette fête de début d'été dans l'un des plus beaux écrans de verdure de Bruxelles : le parc de Forest, un espace où chacun trouve sa place et où vivre ensemble est une fête!

Gratuit

Dimanche 11 juin 2017 – de 10h à 19h – Parc de Forest
www.svsm.be

Fermeture de la piscine Victor Boin pour rénovation

La piscine communale Victor Boin, située rue de la Perche, **fermera ses portes le 1^{er} juillet prochain.** Elle fera l'objet d'**importants travaux de rénovation** (travaux d'étanchéité du bassin et remplacement du carrelage qui l'entoure). Ils prendront fin au mois d'octobre prochain. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de sa réouverture via nos canaux de communication habituels (site Internet, Facebook,...). N'hésitez pas cependant à contacter le service des Sports pour toute question à l'adresse sport.1060@stgilles.irisnet.be.



Signature du Pacte saint-gillois pour l'emploi et la formation

Le 16 janvier dernier, en présence du bourgmestre Charles Picqué et des autorités régionales, la commune et la Maison de l'Emploi et de la Formation asbl (MEF) ont réuni l'ensemble de leurs partenaires afin de sceller le Pacte saint-gillois pour l'emploi et la formation. À l'initiative de l'échevin de l'Emploi et de la Formation, Thierry Van Campenhout, le processus de co-construction, initié en 2015 et coordonné par la MEF et « Pour la Solidarité asbl (PLS) », a permis sa définition stratégique assortie d'engagements opérationnels. Résultat d'ateliers participatifs menés sur une année, **il vise à mobiliser les employeurs et les acteurs locaux et régionaux autour des mêmes objectifs, au service d'un parcours intégré d'insertion débouchant sur l'emploi durable et de qualité.** Et ce, en réponse aux besoins des chercheurs d'emploi et des employeurs. Une **première réalisation** a vu le jour en février dernier : le **Couture-Truck, atelier de couture mobile qui vous ouvre ses portes du mardi au samedi, au marché du Parvis sur la place Marie Janson.** Infos auprès du service Emploi et Formation (dmendel@stgilles.irisnet.be).

Calendrier des braderies et brocantes

Les prochaines brocantes de la place Van Meenen auront lieu cette année les samedis 10 juin et 2 septembre 2017. Les **réservations d'emplacement** (9m² – 15 EUR) s'effectuent **sur le marché de la Place Van Meenen, le lundi de 14h30 à 17h** auprès de M. Walravens (plus de renseignements – **0495/37.23.33**).

Les braderies organisées par les associations de commerçants se tiendront elles le 1^{er} mai (rue du Fort), le 27 mai (quartier de l'hôtel de ville), les 24 juin et 9 septembre (U.R.C.C), le 23 septembre (quartier de l'hôtel de ville) et le 30 septembre (quartier Ma Campagne).

Cette année encore, **deux conteneurs à vêtements et jouets** pour enfants de l'asbl «Les Petits Riens» seront présents sur la place Van Meenen pour récolter les vêtements invendus lors des brocantes communales. L'an dernier, 3000 kg de vêtements ont ainsi pu être récoltés. Ils ne sont donc plus abandonnés sur la voie publique mais servent à une entreprise d'économie sociale. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Développement économique au **02/536.02.30/32** ou à l'adresse jbuelens@stgilles.irisnet.be.



Noces d'or

Le 21 mars dernier, M. et Mme Diaz-Rodriguez ont fêté leurs nocés d'or



Pensez à la déchetterie mobile

La déchetterie mobile de Bruxelles-Propreté passera à nouveau par Saint-Gilles, aux dates suivantes **de 9h à 18h** :

En juin :

- 12/06: Parvis** (sur le parking)
- 13/06: rue Monténégro** (entre les rues du Tir et de Bosnie)
- 14/06: rue de Lausanne** (entre la rue de Bordeaux et le square Baron Bouvier)
- 15/06: place Morichar** (entre les rues de la Rhétorique et des Etudiants)

En septembre :

- 25/09: rue Joseph Claes**
- 26/09: avenue Ducpétiaux**
- 27/09: rue de Lausanne**
- 28/09: place Morichar**

Vous pouvez y apporter vos déchets toxiques ainsi que vos piles, Proxymik et Recupel seront présents pour les récupérer. Les déchets de construction ne sont par contre pas admis.

Faites-en bon usage. L'année dernière, elle avait permis de récolter 90 tonnes d'encombrants !

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des cheff(e)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

LE MOT DE LA LISTE DU BOURGMESTRE

Des places en crèches, notre devoir de responsable politique!

*«Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles.»
Montaigne, Essais, III, 5*

Comme femme, au moment où j'ai été confrontée à ma première grossesse, j'ai compris très vite que les crèches étaient un instrument d'émancipations et d'affranchissement personnels. Les femmes ont vu dans la crèche un instrument de leur propre libération, leur permettant de participer sérieusement à la vie active, tout en offrant un environnement de qualité à leurs progénitures. La crèche est encore un lieu de vie où s'expérimentent d'autres relations adultes-enfants, enfants-enfants... La crèche est le premier lieu de socialisation, bénéfique, et donne l'accès à une éducation nouvelle qui vise à développer l'autonomie de l'enfant. Les études en la matière sont toutes unanimes pour rappeler que le mode de garde en crèche, même lorsqu'elle commence très tôt, peut faciliter certains aspects du développement social, l'absence d'agressivité ou

de problèmes de comportement à l'âge de 3-4 ans. En outre, les enfants ayant eu une expérience de groupe (crèche, halte-garderie) étaient socialement plus épanouis et matures que les autres, et se séparaient plus facilement de leur mère.

Malheureusement, le manque de place en crèche reste un frein concret dans la conciliation vie privée et professionnelle pour les familles, surtout monoparentales, au niveau de l'organisation de l'accueil des enfants: manque de structures d'accueil avec longues listes d'attente; horaires de l'accueil non adaptés aux horaires de travail / formation; coûts élevés pour l'accueil et constat qu'il est souvent réservé pour les parents qui travaillent.

Aussi, à Saint Gilles, nous avons voulu consacrer toute notre énergie à augmenter l'offre de places en crèches publiques. Depuis fin 2012, de nombreux projets ont vu le jour au sein des crèches communales: ce ne sont pas moins de 190 nouvelles places d'accueil qui ont été créées. Nous avons acheté l'ancienne école «ECAM» pour offrir une nouvelle crèche publique qui accueillera 149 enfants de 3 mois à 3 ans. Ils seront répartis dans 11 sections.

Par ailleurs, constatant que plusieurs familles n'ont pas besoin d'un accueil à temps plein et sont en demande d'une garde occasionnelle, leur permettant par exemple de se rendre à un entretien d'embauche, à une courte formation ou d'entreprendre des démarches administratives, nous avons créé, depuis 2015, la halte-accueil «L'Amandoline» qui a ouvert ses portes à 10 enfants (âgés de 15 mois à 3 ans). Permettre l'accueil de ces enfants pour des moments ponctuels répond, incontestablement, aux nombreuses demandes qui ne concernent pas les crèches classiques. D'autre part, cette structure contribue à la socialisation d'enfants trop souvent issus de milieux précarisés mais également à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des parents. Tel est le double objectif de l'Amandoline.

Nous n'avons pas failli à nos missions: faire toujours plus avec toujours moins de moyens parce que la solidarité, la justice sociale et l'émancipation restent pour nous une priorité politique. ■

Catherine FRANÇOIS,
Cheffe de groupe PS
Liste du Bourgmestre

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

LE MOT D'ECOLO



Le quartier du Midi mérite un avenir, construit pour et avec les habitants!

Il y a un an, la Région a décidé d'un « schéma directeur » pour le quartier Midi. Il comprend quelques idées intéressantes pour les espaces publics, mais aussi, malheureusement encore et toujours plus de bureaux et des éléments inacceptables comme le fait de creuser une trémie pour le tram au milieu de l'avenue Fonsny. Depuis lors, la SNCB a renoncé à tous ses projets pour le quartier (sauf pour l'intérieur de la gare et les quais), ce qui rend ce schéma caduque.

Dans un an, la Région figurera dans un « plan d'aménagement directeur », un PAD, l'avenir du quartier. Après 25 ans de désastre urbanistique, suite aux plans communaux et régionaux précédents, il est temps de miser sur l'implication des habitants, leurs avis. Pour la qualité des espaces publics, plus de vert, des transports en commun plus efficaces et accessibles, une réduction du trafic et des pollutions : il y a aujourd'hui une opportunité ! Pour faire barrage aussi aux excès de bureaux et à l'éventrement de l'avenue Fonsny. Le futur PAD fera l'objet d'une enquête publique, mais c'est dès maintenant que le débat doit

être ouvert. Le quartier du Midi, il doit d'abord être celui de ses habitants, pas des promoteurs ! Ecolo et Groen continueront à oeuvrer en ce sens. À votre écoute. ■

Pour nous contacter :
www.ecolo1060.be et
contact@ecolo1060.be.
Sur Facebook, groupe
« Ecolo-Groen Saint-Gilles »

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

LE MOT DU MR

Saint-Gilles, commune « alimentation durable »

Ces dernières années, l'alimentation durable constitue une préoccupation constante des acteurs politiques et économiques locaux.

Le Centre d'Entreprises VILLAGE PARTENAIRE, situé rue Fernand Bernier, fêtera en juin son dixième anniversaire. L'occasion d'un bilan particulièrement positif en termes d'accueil d'entreprises résolument tournée vers le développement durable et en particulier le secteur de l'alimentation. Le Guichet d'Economie Locale qui lui est attaché accueille, oriente et accompagne de nombreux porteurs de projets dans ce secteur.

Nombre de commerces spécialisés « bio » ou « circuits courts » sont apparus dans l'ensemble des quartiers avec le soutien de l'échevinat du développement économique et d'ATRIUM.

C'est aussi le cas des nouvelles implantations commerciales dans le secteur HORECA, aux abords de l'Hôtel de Ville, à proximité de la gare du Midi, dans le quartier Louise ou le long de l'axe de la chaussée de Charleroi. Et quelques projets prometteurs sont en perspective.

Des micro-brasseries voient le jour. Les bières artisanales sont remises à l'honneur. Les petits producteurs sont privilégiés dans le secteur de la restauration.

Des initiatives sont en cours pour renforcer l'offre de cette nature sur les marchés et, notamment, dans le cadre de la requalification du marché du cœur historique de la commune à l'occasion des travaux de rénovation du Parvis. A l'initiative de l'échevinat du Développement économique et des Marchés, le renforcement de l'offre « bio » et « circuits courts » est programmé dans le cadre de la redynamisation du marché afin d'offrir, aux termes des travaux de rénovation du Parvis, une offre qualitative et diversifiée.

Les potagers urbains, diverses initiatives citoyennes, des projets comme La Pousse qui Pousse sont encouragés et soutenus par la commune, notamment dans le cadre des Contrats de Quartier.

Lors des animations programmées sur l'espace public, la commune et les organisateurs sont très soucieux de s'inscrire dans cette dimension qui répond manifestement à la demande et aux nouvelles habitudes de consommation.

La perspective d'une halle alimentaire proposée dans le cadre du futur contrat de rénovation urbaine dans le quartier Verhaegen-Bethléem s'inscrit dans cette dynamique. ■

Groupe MR au Conseil Communal de Saint-Gilles

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

LE MOT DU CDH

Se garer à Saint-Gilles: c'est galère... !

Stationner à Saint-Gilles est devenu de plus en plus difficile. Sur les dix dernières années, le nombre de places de stationnement disponibles a sérieusement baissé. Au total 1.630 places ont été supprimées: il y avait 10.930 places en 2006 et environ 9.300 places en 2016. Cette perte n'a pas été compensée par la création de nouvelles places « hors voirie ». Or, le nombre de voitures à Saint-Gilles avoisine les 15.500 unités: on devine donc immédiatement qu'il existe un gros problème.

Les autorités ont cru pouvoir apporter un début de réponse en réglementant l'ensemble des places de stationnement et en imposant aux habitants des cartes de riverain obligatoires.

Peine perdue. En soirée et le week-end, partout dans la commune, se parquer à proximité de son domicile est devenu très compliqué. A ce problème, est venu se greffer ces derniers mois celui des cartes de riverain devenues 'virtuelles'. Fini la petite affichette verte à placer derrière son pare-brise; désormais, tout se fait de manière électronique. Mais avec la disparition de la carte 'physique' a aussi disparu la mention de la date butoir de validité de celle-ci. Avec pour conséquence que des riverains, en toute bonne foi, laissent dépasser le délai et se voient taxer de 25 EUR la demi-journée.

Le cdH demande que la commune prenne –enfin– à bras le corps la question du stationnement riverain en soirée et en week-end.

Et de dégager des solutions nouvelles et alternatives, en développant notamment du parking hors voirie, via des conventions à passer avec les entreprises/commerces qui mettraient leurs propres parkings à disposition des habitants du quartier. Nous demandons aussi une gestion plus proactive du système de cartes de riverain, visant non seulement à informer les Saint-Gillois de la date à laquelle il convient de procéder à leur renouvellement, mais aussi à faciliter ce dernier via le site internet de la commune. ■

Vincent Henderick

Chef du groupe cdH au Conseil communal de Saint-Gilles
cdh1060@gmail.com

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS 2012-2018



Charles Picqué – Bourgmestre / LB

Tél.: **02/536.03.80**

E-mail: cpicque@stgilles.irisnet.be
Affaires générales, Communication, État civil et Population, Patrimoine, Police, Police administrative



Willem Stevens

5^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.03.08**

E-mail: wstevens@stgilles.irisnet.be
Affaires néerlandophones, Développement durable, Economat, Energie, Informatique et simplification administrative, Propriétés communales



Cathy Marcus

1^{er} Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.03**

E-mail: cmarcus@stgilles.irisnet.be
Affaires sociales, Archives, Contrats de quartier, Espaces publics, Logement (Régie foncière), Personnel, Programmes européens et Rénovation urbaine, Sports



Thierry Van Campenhout

6^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.17.59**

E-mail: tvancampenhout@stgilles.irisnet.be
Cohésion sociale, Emploi et formation, Urbanisme



Patrick Debouverie

2^e Echevin / MR – Tél.: **536.02.32**

E-mail: pdebouverie@stgilles.irisnet.be
Affaires juridiques, Animations locales, Coordination du quartier du Midi, Développement économique, Finances, Syndicat d'Initiative, Tourisme, Tutelle sur le CPAS, Tutelle sur les hôpitaux



Alain Hutchinson

7^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.21**

E-mail: ahutchinson@stgilles.irisnet.be
Enseignement, Egalité des chances, Enseignement de Promotion sociale



Carlo Luyckx

3^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.40**

E-mail: c.luyckx@stgilles.irisnet.be
Affaires européennes, Cultes et philosophies non confessionnelles, Culture, Mobilité et Stationnement, Propreté publique



Yasmina Nekhoul

8^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.02.97**

E-mail: ynekhoul@stgilles.irisnet.be
Petite Enfance, Santé publique



Saïd Ahruil

4^e Echevin / LB – Tél.: **02/536.03.28**

E-mail: sahrui@stgilles.irisnet.be
Jeunesse, Prévention, Coopération Nord-Sud, Politique de la Ville



Jean Spinette

Président du CPAS / LB

Tél.: **02/600.54.03**

E-mail: jspi@cpasstgilles.irisnet.be



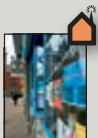
AUX CONSEILS

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.irisnet.be, rubrique Vie politique

LES ANTENNES DE QUARTIER

Les Antennes de quartier sont ouvertes le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30. Vous pouvez également être reçu dans chaque antenne de quartier le mardi de 17h30 à 19h mais uniquement sur rendez-vous.

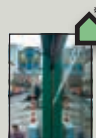


Antenne de quartier « Bethléem »

Rue Théodore Verhaegen 121

Tél. : **0800/96.606**

bethleem.1060@stgilles.irisnet.be

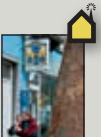


Antenne de quartier « Louise »

Rue Saint-Bernard 105

Tél. : **0800/99.647**

louise.1060@stgilles.irisnet.be

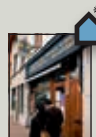


Antenne de quartier « Midi »

Rue Fontainas 43

Tél. : **0800/99.342**

midi.1060@stgilles.irisnet.be



Antenne de quartier « Parvis »

Rue Jourdan 195

Tél. : **0800/32.422**

parvis.1060@stgilles.irisnet.be



LES SERVICES DE POLICE

› Service de quartier « Parvis »

Parvis Saint-Gilles – Tél. : **02/559.86.00**

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 15h – Jeudi de 12h à 18h

› Service de quartier « Louise »

Rue Antoine Bréart 104

Tél. : **02/559.85.37**

7 jours sur 7 / 24 heures sur 24

LES SERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : **02/536.02.11** ou **02/536.02.00** – www.stgilles.irisnet.be

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné.

Affaires générales

Tél. : **02/563.11.52**
secretariat.1060@stgilles.irisnet.be

Affaires sociales

Tél. : **02/536.02.65**
affairesociales.1060@stgilles.irisnet.be

Développement économique

Tél. : **02/536.02.30**
developpement.economique.1060@stgilles.irisnet.be

Sport

Tél. : **02/536.02.35**
sport.1060@stgilles.irisnet.be

Environnement, Hygiène et Sécurité

Tél. : **02/536.02.08**
hygiene.1060@stgilles.irisnet.be

Espaces publics

Tél. : **02/536.02.17**
espacepublic@stgilles.irisnet.be

État civil

Tél. : **02/536.02.41**
etatcivil.1060@stgilles.irisnet.be

Finances

Tél. : **02/536.02.76**
finances.1060@stgilles.irisnet.be

Instruction publique

Tél. : **02/536.02.22**
enseignements.1060@stgilles.irisnet.be

Jeunesse

Tél. : **02/536.02.34**
jeunesse.1060@stgilles.irisnet.be

Personnel

Tél. : **02/536.03.90**
personnel.1060@stgilles.irisnet.be

Personnes handicapées et Pensions

Tél. : **02/536.03.05**
pensions.1060@stgilles.irisnet.be

Propriétés communales

Tél. : **02/536.02.87**
travaux.1060@stgilles.irisnet.be

Urbanisme

Tél. : **02/536.03.25**
urbanisme.1060@stgilles.irisnet.be

QUELQUES SERVICES DÉCENTRALISÉS

Affaires néerlandophones

Rue Emile Feron 173
Tél. : **02/533.98.60**
na-an.1060@stgilllis.irisnet.be

Atelier du web

Rue du Fort 37-39
Tél. : **02/537.02.68**
vguisen@stgilles.irisnet.be

CPAS

Rue Fernand Bernier 40
Tél. : **02/600.54.11**
cpas@stgilles.irisnet.be

Culture

Rue de Parme 69
Tél. : **02/534.56.05**
culture.1060@stgilles.irisnet.be

Foyer du Sud

Rue de la Source 18
Tél. : **02/534.78.80**

Justice de proximité

Rue Vanderschrick 71
Tél. : **02/542.62.40**
prevention.1060@stgilles.irisnet.be

Maison Eco

Rue du Fort 33
Tél. : **02/533.95.90**
developpementdurable@stgilles.irisnet.be

Petite Enfance

Rue de l'Hôtel des Monnaies 70
Tél. : **02/536.02.31**
creche.1060@stgilles.irisnet.be

Prévention

Rue Vanderschrick 71
Tél. : **02/542.62.40**
prevention.1060@stgilles.irisnet.be

Régie foncière

Rue Emile Feron 161
Tél. : **02/533.34.80**
regiefonciere.1060@stgilles.irisnet.be

Propreté publique

Chaussée de Forest 63
Tél. : **0800/97.613**
proprete.1060@stgilles.irisnet.be
Enlèvement gratuit
d'encombrants et de graffitis